

AFFAIRE N°11 - Décision modificative concernant la Z. R. H. I. de SAINTE-CLOTILDE

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer l'opération suivante au Budget de 1977 :

INSCRIPTION AU BUDGET

En dépenses : chap.925 Art.25 - Avance pour la Z.R.H.I..... 2 500 000,00
En recettes : chap.925 Art.25 - Recouvrement de créances..... 2 500 000,00

VIREMENT

Du Chap.902 Art.233-20 - Assainissement 11 et 12ème tranches..... 2 500 000,00
au Chap.902 Art.213 - Réseaux terminés..... 2 500 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

vu
Saint-Pierre, le 26 mai 1977
Pour le Maire
Le Secrétaire Général.
Suzanne Patrice DAGNIER.
Pour copie conforme
le Chef de Bureau de l'école
J. LA COSTE